



Comité de l'Isère de Tennis de Table

Bureau 213 – 7, Rue de l'industrie – 38327 EYBENS Cedex

Tél. 09-53-62-14-14 – Pas de fax

contact@ttisere.com – www.ttisere.com



Eybens, le 6 août 2017

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ATTENTION

La présence des clubs à l'Assemblée Générale du Comité est obligatoire pour ne pas avoir de pénalité.

Chaque club doit être représenté par son délégué ou par un autre de ses membres licenciés au club, auquel le délégué aura donné pouvoir.

Pour l'Assemblée Générale du Comité, les pouvoirs entre clubs ne sont pas valables.

Les représentants délégués des associations sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire du Comité de l'Isère de tennis de table le :

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017 à 20 H 30 à EYBENS

Maison des Sports

7 rue de l'Industrie à Eybens

Salle de conférence

Ordre du jour:

- Pointage des associations – vérification des pouvoirs
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2017
- Rapport financier du trésorier et rapport du vérificateur aux comptes – Vote N°1
- Informations de début de saison
- Questions écrites posées par avance par les clubs
- Vin d'honneur

Pour le Comité,

Jean-Michel POULAT, Président

Les questions posées par les clubs sont à envoyer à contact@ttisere.com au plus tard le 15 septembre 2017 à minuit.

Une pénalité financière de 15,00 € par voix sera infligée à toute association non représentée